Le 2 décembre 2013.

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, lundi le 2 décembre 2013, à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Mesdames Johanne Allard, Lise Nolette, Nancy Delisle, conseillères Messieurs Pascal Paquette, Guy Hudon, Jean-Luc Lavigne, conseillers Formant le quorum sous la présidence du maire, Madame France Mc Sween

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Mme France Mc Sween ouvre la séance et fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté.

Les élus ayant tous reçu une copie des 2 derniers procès-verbaux préalablement à la tenue de la présente, on en dispense la lecture et on passe à leur adoption.

| Nous avons reçu: | taxes | 1 236,66 \$ | |
|------------------|-------------|-------------|--|
| | Internet | 280,00 | |
| | Permis | 60,00 | |
| | Mod. zonage | 223,67 | |

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense et le paiement des factures suivantes, à partir d'une liste préparée par la secrétaire :

| Salaires des élus | 4 ^e versement, final | 5 046,66 \$ |
|----------------------------|--|-------------|
| Carl Brulotte | 1 ^{er} vers. chemins privés ½ | 5 720,00 |
| Forfait Médérik Desharnais | 1 ^{er} vers. entretien cour ½ | 517,39 |
| Brico Béton Vibré | excavation chemin | 298,93 |
| Laurentides Re/Sources | journée N. Maurice | 64,11 |
| Carrière Sts-Martyrs | rue Grenier | 2 789,60 |
| Mafertis | réparation camion hiver | 286,44 |
| Lubtek | huile à moteur | 627,71 |
| Coop. Ham-Nord | timbres (CRDS) | 7,25 |
| Petite caisse | ···· | 5,61 |
| Chem Action | matériel usine | 239,15 |
| Coop. Ham-Nord | bois patinoire (Parc) | 213,92 |
| •••• | réparation toilette c.c. | 31,84 |
| Buropro | papeterie bureau maire | 32,97 |
| ···· | ···· chargée projet | 28,73 |
| ••• | cartouche imprimante | 91,97 |
| Rogers | | 60,67 |
| Croteau Électrique lumière | caserne + rép. fil terrain jeux | 1 170,98 |
| SAAQ | immatriculation tracteur | 347,21 |
| J.U. Houle | borne sèche caserne | 1 086,96 |
| Municipalité Saint-Paul | livre biblio. brisé | 20,62 |
| Gesterra | récupération octobre | 245,13 |
| •••• | vidange novembre | 318,24 |
| ••• | récupération novembre | 295,95 |
| Extincteur Victo nouve | l extincteur camion incendie | 91,92 |
| •••• | rechargement extincteur | 115,83 |
| AQLPA contribution p | orogramme Changez d'air | 100,00 |
| MRC Arthabaska | licence Microsoft | 244,34 |
| Hydro Québec | caserne | 39,81 |
| Laboratoires d'analyses SM | | 124,17 |
| Christiane Leblanc | | 1 588,34 |
| Receveur Général Canada | | 727,21 |
| | | |

| Mario St-Cyr | all. déplacement | 400,00 |
|----------------------------------|----------------------------------|--------------|
| •••• | loc. équip. nov. | 500,00 |
| •••• | assurance machinerie lourde | 490,50 |
| Noël Côté | dép. cell. bureau | 350,00 |
| Gilles Leblanc | c.c. nov. | 100,00 |
| Geneviève Boutin accueil | comité développement | 715,00 |
| Petite caisse | poste enrg. | 9,80 |
| France Mc Sween | livres biblio. | 79,36 |
| •••• | km | 54,00 |
| Poste Canada | circulaires | 59,65 |
| Régie inter sanitaire des Han | neaux | 1 937,17 |
| Buropro | papeterie repayé par OTJ | 223,98 |
| Télébec | usine | 179,60 |
| Sogetel | c.c. | 69,83 |
| RC Novation | surveillance + fact. internet | 465,65 |
| Info Page | | 88,94 |
| Schéma couverture risque | 2 personnes | 180,00 |
| Noël Côté | permis feu (7) | 140,00 |
| Pratique pompiers nov. 7 pe | rs. x 28h x 13,50\$/h | 378,00 |
| Sortie pompiers N.D. Ham | 6 pers. x 18h x 19,00\$/h | 342,00 |
| Sortie pompiers Chester 6 p | pers. x 18h x 19,00\$/h | 342,00 |
| Coop. Ham-Nord | usine | 110,84 |
| Médias Transcontinental | 2 avis public règ. zonage | 594,48 |
| Hydro Québec | éclairage public | 190,74 |
| Buropro | papeterie chargées projet (CRDS) | 7,46 |
| · ¯ | papeterie | 27,67 |
| Gesterra | rapport collecte sélective 2012 | 143,72 |
| Paroisse N.D. Ham | feuillet paroissial | 85,00 |
| Fabricio inc. | sortie borne sèche caserne | 1 092,26 |
| Centre de l'auto | réparation citerne | 298,47 |
| Excavation Marquis Tardif | ch. St-Philippe | 186,31 |
| Petite caisse | produits nettoyage c.c. | 8,25 |
| Age d'or | subvention | 300,00 |
| Remb. taxes payées en trop | | 471,18 |
| Buropro | cartes comité citoyen | 36,57 |
| | jeux bibliothèque | 124,12 |
| Laboratoires SM | - | 98,88 |
| Réal Croteau électricien | sentinelle caserne | 309,88 |
| Ménage c.c. + réparation toil | lette, 2 personnes | 1 201,95 |
| Livre bibliothèque | - | 57,46 |
| Petite caisse | entretien c.c. + rouleau nappe | 34,60 |
| | Total | 35 064,98 \$ |

⁺ salaires des employés : 5 587,60 \$

M. Noël Côté fait part au conseil que les anciens radios de pompiers ne fonctionnent pas avec ceux de Chesterville, mais les nouveaux et celui dans le camion c'est correct.

On reparle de la responsabilité de la brigade incendie via la CSST à la fin de l'assemblée avec le chef pompier.

M. Pierre Gauthier fait mention que les chemins privés ne sont pas sablés souvent, on a eu quelques plaintes, en faire part à l'entrepreneur. S'il y a d'autres remarques à ce sujet, on demande aux citoyens d'en faire part au bureau municipal.

Nous n'avons eu aucune personne pour l'assemblée de consultation pour les règlements d'urbanisme.

Adoption du règlement d'amendement au règlement de tarification

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le règlement d'amendement au règlement de tarification intitulé «Règlement no 356-2013 amendant le règlement de tarification no 331 de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham» est adopté.

Adoption du 2^e projet du règlement d'amendement au règlement de zonage

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le règlement d'amendement au zonage portant le no 351-2013 intitulé «Règlement no 351-2013 amendant le règlement de zonage no 327 de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham» est adopté.

Prochaine assemblée de la Régie inter sanitaire des Hameaux le 17 décembre prochain.

Éclairage public au Domaine des Vacanciers : le dossier est en cours de correction. On fait mention que la municipalité ne paiera pas les arrérages de ce compte. Plus tard on verra pour l'installation de sentinelles sur le bord des rues.

Nous avons reçu le 1^{er} décompte corrigé pour les travaux d'asphalte de Sintra, avec 10% de retenue, ce qui devrait suffire à faire les quelques corrections au printemps. Les coûts ont été d'environ 10 000 \$ inférieur à ceux soumis.

Suivi party des bénévoles : le conseil félicite les chargées de projet qui se sont occupées de la soirée, Mesdames Christelle Leclerc et Geneviève Boutin. Un léger déficit de 327 \$, notamment parce qu'il y a eu plus de personnes que prévues au départ.

Nous avons le suivi des services de la SPAA de mai à août 2013.

Nous aurons le code d'éthique à réviser si nécessaire en janvier 2014, la secrétaire en donnera une copie à chaque membre du conseil.

Nous recevons une copie du bulletin l'Abré-G, du comité régional en développement social du Centre-du-Québec, où il est fait mention de l'enthousiasme de nos chargées de projet pour la revitalisation de notre municipalité. «Toute notre collectivité s'enrichit et on en tire une grande fierté».

Nous avons l'accusé réception de la candidature de M. Benoit Paquette au prix Hommage bénévolat-Québec 2014.

Pour le budget 2014 : appui financier à Pêche Nicolet pour son plan de relance et à l'OTJ afin de palier au budget d'Arthabaska-Érable en forme, considérant que cette organisation ne donnera plus de subvention.

Avant l'ajournement, on rencontrera l'ingénieur pour le suivi des travaux avec la taxe d'accise (balance d'environ 30 000 \$ à dépenser), nettoyage du puits, et chemin 1^{er} rang sud près de la sablière.

01-12-13 SOUMISSION SORTIE BORNE SÈCHE

Nous avons reçu 2 soumissions pour l'aménagement de la sortie de la borne sèche à la caserne :

- Atelier Écoforge : 1 316,46 \$ matériel, fabrication, installation, taxes inclus
- Fabricio Inc.: 1 092,26 \$ matériel, fabrication, installation, taxes inclus

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'engager Fabricio Inc. au prix soumis.

02-12-13 CHANGEMENT DE LA NORME COMPTABLE

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que :

ATTENDU que les régularisations comptables qui devront être apportées aux états financiers de 2013 de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham pour tenir compte de la nouvelle norme sur les paiements de transfert entrée en vigueur en 2013, sont susceptibles d'engendrer un déséquilibre fiscal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL AUTORISE la secrétaire trésorière à inscrire aux états financiers de 2013 les affectations au poste *Montant à pourvoir dans le futur* nécessaires pour pallier ce déséquilibre, et à retraiter de la même manière l'exercice comparatif 2012. Les montants d'affectations, qui pourront être déterminés après la fermeture de l'exercice, mais avant la date du rapport de l'auditeur indépendant qui portera sur les états financiers 2013, ne pourront pas excéder les montants du déséquilibre fiscal directement engendré par l'application de la nouvelle norme.

03-12-13 SOUTIEN AU TRAVAIL DES SAGES-FEMMES

Attendu que les sages-femmes sont des professionnelles de la santé qualifiées ;

Attendu que leur travail devrait être reconnu et rémunéré de façon équitable par rapport au reste des professionnels du réseau de la santé de garde ;

Attendu que les présentes négociations avec le ministère de la Santé et des Services sociaux durent depuis déjà 2 ans ;

Attendu qu'il est nécessaire de préserver ce modèle de pratique ;

Attendu qu'il faut faire en sorte qu'il soit reconnu de manière équitable ;

Attendu que la valorisation de la tâche est plus importante que seulement l'augmentation de salaire ;

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham appuie le Regroupement Les Sages-femmes du Québec pour qu'elles soient entendues à la table de négociation afin d'être considérées à leur juste valeur et traitées équitablement.

04-12-13 APPUI DE LA MRC

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'envoyer une copie de la résolution sur le soutien au travail des sages-femmes à la MRC d'Arthabaska, afin d'avoir leur appui et celui des municipalités membres.

05-12-13 FORMATION SUR LES RAPPORTS D'ACTIVITÉS

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le déplacement et l'inscription à une formation à la Corporation de développement communautaire des Bois-Francs, sur la composition d'un rapport d'activité pour nos 2 chargées de projet, au coût de 74 \$ chacune.

Suite à la réception d'une lettre d'une résidente de la municipalité concernant une demande pour changer la table de pool de place, considérant que sa situation actuelle empêche la mise en place de 2 tables pouvant contenir 16 personnes, et que des personnes peuvent se sentir à part quand elles viennent danser si elles doivent s'assoir dans la véranda ou près de la cuisine, et comme il y a d'autres personnes dans la salle et parmi les élus qui ont des opinions différentes sur le sujet (circulation réduite, plancher de céramique, point de service), le conseil en prend considération et on y revient à une autre rencontre après évaluation des besoins.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire un chèque de 715 \$ au comité de développement, pour le comité d'accueil des nouveaux résidents et les nouveaux bébés, tel que mentionné à la résolution 26-11-13 du mois dernier.

C'est le temps des inscriptions pour les Jeudis en chansons 2014, la municipalité devrait y inscrire sa candidature ; un coût de 150 \$ sera exigé si on est choisi.

Exposition annuelle de l'Association québécoise des Amis du patrimoine en mai 2014 à la Maison d'école du rang Cinq-Chicots à St-Christophe d'Arthabaska, on demande si on a des cartes postales dans nos archives ou des collectionneurs sur notre territoire.

Mme Mc Sween nous parle de la réception d'une subvention de 1 000 \$ pour les activités de la bibliothèque, et 1 000 \$ pour les panneaux d'histoire à l'OTJ.

Pour l'achat des arbres fruitiers à la Coop de Ham-Nord, il y a un document disponible à cet effet au bureau municipal et chez Mme Mc Sween pour ceux qui le désirent.

Terrain appartenant au ministère des Transports en face de la Coop : voir la possibilité de faire un aménagement avec Indra Singh.

Transfert de poste : permis de feu au poste schéma couverture de risque, dépenses comité de développement au poste surplus, avis public au poste schéma d'aménagement.

Le maire par la signature du présent document est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.

France Mc Sween

Par la présente, la secrétaire certifie qu'il y a des fonds budgétaires et des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées au présent procès-verbal.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'ajourner la séance au lundi 9 décembre à 19 heures.

L'assemblée se termine à 20 h 45.

Accepter sur proposition de Mme Nancy Delisle Seconder par Mme Johanne Allard

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

France Mc Sween, maire

Christiane Leblanc, g.m.a. grade 1 Directrice générale et sec. très.